

FESTINS DE BOURGOGNE rappelle POULET A LA DIABLE, PUREE DE CAROTTES ET POMMES DE TERRE

- Noms des modèles ou références concernés : **POULET A LA DIABLE, PUREE DE CAROTTES ET POMMES DE TERRE**
- Marque : **FOODLES**
- Lot barquette réutilisable : 193472521 Date limite de consommation 11/09/2024
Lot barquette sous atmosphère modifiée : 193472521 Date limite de consommation 13/09/2024
- Conditionnements : **EN BARQUETTE DE 400g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/09/2024 au 13/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **FOODLES : 8 RUE JEANNE D'ASNIERE 92110 CLICHY**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listéria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 11 octobre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0189714023**
- Informations complémentaires publiques : **Voir avec FOODLES**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre